



Eliette : 06 78 35 14 89



Sortie 1/2 journée du dimanche 7 avril 2019 Château de Farcheville - Valpuiseaux

Deux boucles dans le sens des aiguilles d'une montre, sans difficulté, pratiquement plat à travers plaines et bois..

21 km. 6h30 de marche. Repas tiré du sac laissé dans les voitures.

Matin - Dénivelé positif : 32 m. Dénivelé négatif : 27 m. Point haut : 80 m. Point bas : 65 m.

Après-midi -- Dénivelé positif : 112 m. Dénivelé négatif : 109 m. Point haut : 130 m. Point bas : 80 m.

N° carte IGN 2316ET

Rendez-vous :

8h00 au marché de Paray ou 9h00 au parking du château de Farcheville. N48.42522-E.2.484478

Indemnité de covoiturage 6€ (distance A/R parking à parking : 88 km)

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille.

Suggestion pour vous rendre sur place :

Prendre N7 puis A6 (direction Lyon) – Sortie 9 (Evry Lisses Mennecy). Prendre D260, traverser Lisses continuer sur D153, traverser Mennecy continuer D191. Entrer dans Baulne, prendre à gauche D831, puis à droite Route de Corbeil. Traverser La Ferté Alais, continuer sur D449. A Cerny prendre D145. A Bouville continuer D145. Passer devant le Château de Farcheville après 500m tourner à gauche sur le parking du Château.

Descriptif :

Matin – On partira S.S.Est puis S.S.Ouest au Rocher Gaillard. On traversera la D837 et on continuera S.S.Ouest jusqu'au Petit Frenneville et Valpuiseaux sur le PR, on rejoindra Ouest le GR655 puis on prendra N.Ouest le chemin qui traverse les plaines de Boisseau et de la Petite Loge. On montera Nord le Bois de la Croix Bossée. Au Puisolet-le-Marais on marchera jusqu'à la Butte à Mercier, et on continuera sur le GR111A jusqu'à la D837 que l'on traversera pour rejoindre le parking après 11 km de marche.

Pique-nique sur le parking (sans abri).

Après-midi – On repartira S.S.Ouest par le GR111A puis Nord jusqu'à Bouville et Est jusqu'à l'Eglise du Petit Bouville. Nous prendrons le D153 et bifurquerons N.Est jusqu'au Centre équestre, nous rejoindrons le PR jusqu'au GR1 et redescendrons Sud dans le Bois Charron puis Ouest dans le Bois de Beaumont par le GR111A jusqu'au parking après 10 km de marche.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier